



Merville Infos

Bulletin d'information et de liaison édité par la Commune de Merville

N° 34, Juin 2003



LE MOT DU MAIRE

Les tournesols embellissent notre paysage fin juin début juillet en couvrant environ la moitié de la commune, aussi nous n'avons pas résisté à les placer en photo de couverture. Un cliché semblable nous représente (plan de la commune, site Internet,...) et vous trouverez un article sur cette plante qui peu à peu a pris la place d'autres cultures sur notre commune. Pour en conter l'histoire, vous trouverez un article sur les dépiquages autrefois et puis enfin un exposé sur le développement durable que notre communauté d'agglomération inscrit dans sa charte. C'est avec une grande satisfaction que je présente ces sujets car ils ont été rédigés par des acteurs eux-mêmes de notre commune. Et c'est sur ce point que je veux rebondir car ce petit journal est ouvert à tout rédacteur potentiel, sans à priori sur les sujets intéressant notre communauté. Il est bon que la rédaction ne soit pas l'apanage de quelques uns. Merci et bienvenue aux futurs.

Si j'évoque aussi le site Internet, c'est que le Sicoval vient d'ouvrir un site avec un espace pour les communes où beaucoup d'informations peuvent et pourront être trouvées (précisions à l'intérieur de ce journal pour surfer vers Mervilla).

La modification du POS avec l'enquête publique qui s'est achevée il y a quelques semaines devrait être adoptée avant les vacances. Je rappelle que c'est une légère mise à jour de quelques réserves: en effet certaines disparaissent et d'autres voient le jour car un POS est une prévision de l'occupation future des sols, avec schémas et règlements. Mais il est impossible de prévoir tous les développements, la vie continue et la société avance: parfois des prévisions ne sont pas réalisées, il est quand même judicieux d'y avoir pensé, au cas où.

J'espère vous retrouver encore plus nombreux que l'année dernière à notre petite rencontre du 28 et vous souhaite de bonnes vacances.

Michel Terrissol

Les travaux du Conseil Municipal

Séance du 05 décembre 2002

- Les crèches du SICCA

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a examiné le compte rendu du dernier Conseil Syndical du SICCA tenu le 18 novembre 2002. Un constat est établi à l'encontre de deux structures actuellement en service et nécessitant des travaux de mise aux normes d'après avis de la D.D.A. S.S. Plusieurs hypothèses d'investissement sont annoncées en vue d'agrandir les structures actuelles. La discussion est également orientée en fonction des différentes hypothèses pour établir les choix d'investissement s'avérant nécessaires pour pallier le nombre de demandes actuellement recensées.

- Echange de parcelles commune/consorts DOAT

Le Conseil Municipal est amené à délibérer sur la régularisation d'un échange de parcelle entre la commune et la famille DOAT, parcelle qui par suite d'une erreur se trouve être inversement propriété privée et domaine public.

- Sicoval – Le Conseil Municipal a approuvé le rapport d'évaluation de la commission locale des charges transférées concernant diverses compétences du Sicoval.
- Monsieur le Maire confirme au Conseil Municipal que suite à sa demande le Conseil Général a prévu la mise en place d'une couche de roulement en enrobé à chaud entre les croisements RD79 et RD95 et le giratoire RD95/RD35, ce qui aura pour effet d'atténuer le bruit de la circulation de manière conséquente.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place du service de taxibus sur la commune à compter de janvier 2003.

Séance du 13 février 2003

- Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention présentée par Monsieur le Trésorier Principal concernant le délai de règlement global de paiement des titulaires de la commande publique eu égard aux directives du Code des Marchés Publics.
- Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention concernant la fabrication et la livraison de repas à domicile entre la commune de Mervilla et la commune d'Auzeville. Cette convention précise en outre que pourront recevoir ces repas au maximum 5 bénéficiaires par jour.

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

- SICCA – La réunion du Comité Syndical du 11 décembre 2002 a eu pour objet un avis favorable à la construction d'une troisième crèche. Compte tenu des propositions de plusieurs communes membres, le lieu n'a pas été défini.
- Dans le cadre du classement de la voirie et des réseaux divers du lotissement du Falcou dans la voirie communale et pour donner suite à la réunion du 27 janvier 2003 en présence de la Direction Départementale de l'Équipement, des représentants de l'Association Syndicale du lotissement le Falcou et du lotisseur, le Conseil Municipal a examiné tous les problèmes inhérents à ce classement. Quelques travaux de reprise de la voirie étant nécessaires, un nouveau constat sera effectué et permettra d'adopter le principe définitif de ce classement.

Séance du 27 mars 2003

- Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a voté le budget primitif de la commune dont la balance générale s'établit comme suit :

Fonctionnement dépenses :	88 805 €
Fonctionnement recettes :	88 805 €
Investissement dépenses :	14 800 €
Investissement recettes :	14 800 €

- Budget primitif du Centre Communal d'Action Sociale :

Fonctionnement dépenses :	300 €
Fonctionnement recettes :	300 €
Investissement :	néant

- Dans le cadre de ce même budget, le Conseil Municipal a signé un nouveau contrat d'entretien des espaces verts avec la société Elaparc.

En collaboration avec les services de la Direction Départementale de l'Équipement, il sera procédé au recensement des opérations d'urbanisation concernant les travaux de voirie.

- SICCA - Le Comité Syndical dans sa dernière séance a choisi la commune de Pechbusque comme lieu d'implantation de la future crèche.

Anciennes pratiques agricoles

La dépiquaison ou dépiquage à Mervilla il y a 100 ans.



Ce document fourni par Gérard, Henriette et Suzanne De Viguerie représente le dépiquage à Mervilla au début du 20ème siècle.

Dans le grand dictionnaire Larousse du 19ème siècle, on peut lire cette définition :

Dépiquage : opération par laquelle on fait sortir le grain de l'épi de céréale mûr en faisant fouler les gerbes par des animaux ou en les pressant sous des rouleaux. On dit aussi dépiquaison. C'est une pratique très ancienne ; on la retrouve chez tous les peuples de l'antiquité et elle est conservée jusqu'à nos jours dans certaines localités notamment dans le midi de la France où elle remplace le battage proprement dit.

Comme le montre le document ci-dessus, cette technique agricole s'est maintenue à Mervilla jusqu'au début du siècle suivant : Gérard de Viguerie nous l'explique page suivante.

La gravure de la page précédente nous montre le travail de la famille Galinier lors de la dépiquaison sur la propriété de La Garrigue au début du 20^{ème} siècle. Le dernier représentant de cette famille nous a quittés dans les années 1960.

Les dépiquaisons étaient ainsi faites à l'ancienne dans toutes les fermes du midi, avant l'apparition des batteuses. A l'époque de la gravure, le blé était coupé à la faux sur le manche de laquelle une grille (ou des dents) permettait d'incliner le blé dans le même sens. Le blé coupé était lié à la main (javelé) avec des liens tressés fabriqués avec du blé même, et rentré à la ferme. Il fallait trouver du personnel pour rentrer ce blé et monter des gerbières avant de dépiquer. Un emplacement au sol était alors nettoyé et les gerbes déposées comme l'indique la gravure. On utilisait un rouleau en pierre traîné par une paire de bœufs qui servait à séparer les grains de blé de la paille. La paille était alors hissée par les hommes pour édifier une meule de paille ou pailler de forme pointue. Puis les grains étaient ramassés et passés au ventilateur pour enlever poussière et impuretés dans un lieu carrelé que l'on appelait garde pile. Puis le grain était soit vendu à la coopérative soit monté au grenier.

Peu après la javeleuse tirée par des bœufs et la lieuse ont fait leur apparition ce qui a enfin grandement facilité le travail. Par la suite sont apparues les batteuses fonctionnant dans un premier temps par locomobiles que l'on déplace de ferme en ferme avec des bœufs, mais il fallait beaucoup d'eau et le maire de la commune pouvait réquisitionner les points d'eau pendant ces périodes pour permettre ces travaux. L'auteur de ces lignes a vu ces locomobiles et les voisins qui venaient chercher l'eau avec charrettes et barriques. Il ne faut pas oublier que pour dépiquer, il fallait beaucoup de main d'œuvre, environ vingt à vingt-cinq personnes et cela durait plusieurs jours. Le propriétaire nourrissait tout ce monde aux différents repas et à cette époque, il n'y avait pas de fourneaux à gaz : seulement la cheminée et le feu de bois.

Aujourd'hui, les tracteurs sont apparus et avec eux les moissonneuses-batteuses de plus en plus perfectionnées facilitant la moisson de nos champs de blé dorés au soleil couchant.

En terminant ces lignes, je tiens à rendre hommage à ces femmes et hommes, tous ces anciens que j'ai connu dans les différentes fermes de notre commune. Certains ont fait partie du conseil municipal à des moments difficiles, mais ont tenu bon et pour eux une parole donnée valait signature. Ces familles ont leur nom gravé sur les pierres tombales et reposent auprès de nos vieux cyprès près de cette église champêtre de Merwilla qu'ils ont tant aimée.

Gérard de Viguerie.



Cliché 1

Les rouleaux de pierre utilisés pour le dépiquage, visibles sur la gravure, existent toujours à Mervilla. Le cliché 1 a été pris à Lagarrigue (cliché M. Terrissol, mai 2003) montre l'un d'entre eux. Ce rouleau, constitué par du grès, mesure 45 cm de rayon sur 60 cm de longueur ; son poids peut être évalué à 1 tonne.

Sur le second cliché pris chez Denis et Liliane Loubet, on peut voir un rouleau de granit de même dimension. Il en existe sans doute 4 sur la commune et il nous paraît particulièrement intéressant de sauvegarder ces « outils de pierre », seuls vestiges d'une pratique agricole très ancienne abandonnée au cours du XXème siècle.



Cliché 2

Le tournesol.

Plante originaire d'Amérique, elle est aujourd'hui cultivée en France où elle est à la base de multiples filières économiques dont la plupart sont connues de tous, mais il faut ajouter qu'elle possède en plus quelques autres particularités.

Une plante aux multiples débouchés.

Le tournesol est cultivé en premier lieu pour des débouchés alimentaires. De ses graines est extraite une huile équilibrée en acides gras, riche en vitamine E et qui possède des propriétés anti-oxydantes.

Une fois l'huile extraite, les résidus de pressage riches en protéines sont transformés en tourteaux et destinés à l'alimentation animale.

La transformation du tournesol en huile trouve des débouchés également dans l'industrie ; des lubrifiants (huiles pour les moteurs), des vernis, des savons des matières plastiques, des fluxants (des dérivés d'ester d'huile de tournesol remplacent des fluxants d'origines pétrolière et sont utilisés pour faciliter l'épandage du bitume).

A l'état brut son huile peut servir de biocarburant, elle possède l'intérêt de ne pas dégager de CO₂ lors de sa combustion, ainsi son utilisation permettrait de lutter contre l'effet de serre.

Non transformé, il existe d'autres catégories de tournesol qui répondent aux différents usages qui peuvent en être fait : le tournesol destiné à l'oisellerie, ou le tournesol dit " de bouche " destiné à la consommation humaine.

Un bilan agronomique et environnemental positif.

Le tournesol possède des propriétés naturelles exceptionnelles de résistance et d'adaptation aux conditions climatiques. Ses racines en forme de pivot peuvent descendre à plus d'un mètre de profondeur et y extraire l'eau et les différents

(Suite page 9)

(Suite de la page 8)

éléments nutritifs nécessaires à sa croissance : phosphore, potasse, calcium sans oublier les nitrates. De plus, en cas de léger déficit hydrique en début du cycle de croissance, la plante s'adapte en diminuant son développement végétatif au profit des graines. Ce qui en fait une plante particulièrement bien adaptée aux coteaux du Lauragais.

La sélection de plantes résistantes à plusieurs maladies, et la pratique du binage comme solution complémentaire au désherbage font que les applications phytosanitaires requises restent modérées.

Et quelle qu'en soit la variété, c'est une plante mellifère qui, au moment de sa floraison produit d'importantes quantités de pollen. En effet, la fleur de tournesol est une des principales source de pollen et les apiculteurs déplacent parfois leurs ruches pour suivre les différentes floraisons.

Ainsi, la faiblesse des apports nécessaires ainsi que sa résistance aux maladies en font une plante peu coûteuse à produire pour les agriculteurs, et un élément essentiel de la rotation culturale dans le Lauragais (alternance nécessaire de cultures sur une même parcelle).

De l'Europe à Mervilla.

L'Union européenne malgré une production de 3.32 millions de tonnes reste déficitaire, elle importe 2 millions de tonnes de tournesol (données 2000/2001). En matières de tourteaux ce déficit est plus grand encore puisqu'il s'élève à 70 %, tourteaux qui sont en grande majorité issus de soja génétiquement modifié en provenance d'Amérique.

Cette année encore, au mois de juin, le tournesol viendra fleurir plus de la moitié de la surface agricole utile de Mervilla. Et pour la deuxième année consécutive une vingtaine de ruches (déposées par M.Narbone, apiculteur pratiquant la transhumance apicole) viendront profiter de cette floraison esthétique et prolifique.

Denis LOUBET

Agenda 21 : Le Sicoval s'engage pour le développement durable

Le développement durable : comment le définir ?

Le " sustainable development", à l'origine de la traduction française, " désigne un mode de développement qui satisfait les besoins des populations sans compromettre ceux des générations futures, en cherchant un équilibre entre l'action économique, le respect des équilibres écologiques et le développement social." (Le Monde 16/11/96)

Le mot **développement** est employé pour marquer la différence entre une approche globale du développement et une approche exclusive de la croissance.

Habituellement on mesure le progrès économique par ce que l'on appelle la croissance : le produit intérieur brut (PIB) représente la croissance du nombre d'objets matériels ou de biens qui s'échangent sur un marché. Mais la croissance ne rend pas compte de la quantité des richesses détruites, ni de la façon dont les fruits de cette croissance sont répartis entre les personnes et comment elles peuvent en bénéficier.

Par exemple, au Royaume Uni, des économistes ont calculé un indice de bien-être qui intègre des éléments non monétaires de satisfaction, la répartition du revenu entre les habitants et des éléments de destruction du cadre de vie, et l'ont comparé au PIB. Les deux courbes n'ont pas la même évolution. Le PIB est en constante progression tandis que l'indice de bien-être, au-delà des années 70, baisse.

Quant au terme **durable**, il signifie que le progrès ne doit pas nourrir les conditions de sa propre extinction. Notre progrès restera un progrès s'il peut être géré de manière écologiquement rationnelle : Il doit cesser de nous entraîner vers des modes de consommation et des systèmes de production trop gourmands en énergie et générateurs de trop grandes quantités de déchets.

L'origine de l'agenda 21 : Rio en 1992

Etabli lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement en 1992 à Rio De Janeiro au Brésil (Sommet de la Terre), l'Agenda 21 est un guide de mise en œuvre du développement durable pour le 21ème siècle, qui décline le contenu des décisions adoptées à la conférence de Rio et qui permet de cadrer les démarches.

Les nations qui se sont engagées pour sa mise en place doivent l'appliquer au niveau national, régional et local. Les villes sont donc invitées à mettre en place des agendas 21 locaux qui sont l'expression du développement durable.

Les textes de Rio précisent que " *d'ici à 1996 la plupart des collectivités locales de tous les pays devront mettre en place un mécanisme de consultation de la population et parvenir à un consensus sur un programme agenda 21 à l'échelon de la collectivité.* "

En France, la date butoir fixée par les Nations unies (1996) n'a correspondu dans les faits qu'aux prémisses d'une certaine mobilisation. En 1999, l'intérêt porté au développement durable a été renforcé par la mise en place de la loi LOADT : " loi d'orientation et d'aménagement durable du territoire", qui est une loi incitative mais non coercitive permettant d'élaborer localement des agendas 21.

(Suite page 11)

(Suite de la page 10)

Engagement du Sicoval

Fin 2001, le conseil de communauté (comprenant 114 délégués issus des 36 communes) a décidé d'engager le Sicoval dans une démarche de développement durable avec l'adhésion du Sicoval aux villes durables de Midi Pyrénées et d'élaboration d'un agenda 21 local en 2003.

L'étape préliminaire de cette démarche est l'établissement d'un diagnostic " Développement durable du territoire – état des lieux "

L'étude est basée sur les données existantes (INSEE, services administratifs...), et sur un questionnaire soumis à des groupes constitués d'élus et de techniciens de la collectivité (900 questions réparties suivant les chapitres de l'agenda 21). Elle a tenté d'en dégager un portrait suffisamment fidèle de la réalité, au regard du développement durable.

Actuellement, le déficit de procédures de recueil de l'information et de processus d'évaluation est réel : comment rendre compte de la complexité des phénomènes et de leur interdépendance ? S'il existe des données économiques locales concernant les entreprises, ou des niveaux globaux de pollution, peu de données concernent l'utilisation des ressources, la production des déchets et de pollution, leurs impacts sur l'environnement global.

L'analyse pour le diagnostic a été effectuée selon un découpage en 6 thèmes, eux-mêmes regroupés deux par deux pour la présentation :

- Ecologie, environnement, énergie / Aménagement
- Economie / Culture et société
- Gouvernance / Service de la collectivité territoriale.

Ce découpage permet d'étudier les différentes facettes du système. Mais il ne faut pas s'en tenir à une analyse cloisonnée; au contraire, prendre en compte l'interdépendance des phénomènes et analyser les systèmes simultanément suivant plusieurs angles de vues. Chaque action réalisée dans un domaine a une incidence dans un autre.

Il ne s'agit plus de traiter isolément les problèmes, comme s'il n'existait aucun lien entre eux, mais de prendre en compte les impacts environnementaux et sociaux dans chacun des cas.

Le diagnostic a présenté un territoire privilégié et plein de richesses : panel d'entreprises de technologie de pointe, niveau de vie global élevé, population cultivée...

En contrepartie, le taux d'émission de gaz à effet de serre devrait dépasser la moyenne nationale, elle-même toujours supérieure au premier palier de stabilisation des émissions défini lors de la conférence de Rio.

Le rôle du Sicoval et sa contribution en matière de développement durable sera donc celui d'un précurseur, un terrain d'innovations technologiques et de régulation des émissions de déchets.

En effet, selon le principe 7 de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, les responsabilités des différents intervenants sont " *communes mais différenciées* ", à savoir, on distingue le rôle des pays " développés ", des pays " en développement ", les premiers ayant avant tout un rôle d'initiateurs (en terme de réduction des émissions par exemple), et de promotion des modes de consommation et de production viables, les seconds pouvant continuer à concentrer leurs efforts sur leur développement économique ou technique dans la mesure où il leur permet de résoudre des problèmes de pauvreté, d'accès à la santé, d'insalubrité de l'eau...

(Suite page 12)

Premières mesures

Au delà du diagnostic, quels domaines d'actions concrètes peuvent aujourd'hui concerner le Sicoval dans la mise en œuvre d'un projet de développement durable ? Un certain nombre de dossiers connaissent des avancées depuis la mise en place de la méthode Agenda 21.

1. Au niveau du Plan Local de l'Habitat (PLH), la priorité concerne la pénurie en habitat collectif et locatif : peu de logements permettent de faire face à la demande, émanant notamment des jeunes couples, pour lesquels le pavillon privé est inaccessible. D'une manière durable, il faut réussir à concilier ce problème social avec une réflexion sur les moyens énergétiques mis en œuvre dans les prochaines constructions, et une réflexion sur la sauvegarde des paysages et de la qualité de vie de l'habitat.
2. Au niveau du Plan de Déplacement Urbain (PDU), discuté au niveau départemental, il s'agit d'associer à chaque projet une réflexion sur le plan de la protection de l'atmosphère. De plus, ce domaine doit être traité transversalement avec le précédent : les voies de transports (chemin de fer, train, tramway, métro...) passant par la vallée de l'Hers desserviront en priorité les centres d'habitats groupés ou collectifs.
3. Le management de l'environnement concernant les futures zones d'activité économique devra répondre à certaines contraintes. Il s'agira de mener une réflexion sur les réductions d'énergie, les futurs modes de chauffage, l'évacuation des déchets... ainsi que sur la desserte en transports collectifs, les risques d'imperméabilisation des sols, les ressources en eau...
4. Concernant le volet social de la politique de la ville, une nouvelle approche vise à renforcer l'action menée en amont, en matière d'aide sociale, et également en matière de prévention.
5. Le programme Rivière préconise de laisser des bandes enherbées au bord de chaque rivière et ruisseau, ce qui contribue au filtrage des déchets, au maintien d'une bonne qualité de l'eau, et permet surtout d'éviter le risque d'éboulements et de crue lors des orages. Pour palier à la perte de terre cultivable, le programme garantit un dédommagement de l'agriculteur.
6. Dans les domaines de la solidarité et de l'effort de non gaspillage, des actions de coopérations locales et décentralisées sont menées avec des villes et villages du Sénégal et de Guinée. Il s'agit d'offrir des crédits pour des projets locaux et de faire don de matériel informatique et technique de seconde main.
7. Enfin, l'entretien des chemins de randonnées. Quoi de mieux que le chemin de randonnée pour donner un sens à notre environnement ? Au travers de la marche à pied, il nous permet de redécouvrir nos paysages, notre histoire, notre patrimoine naturel et social, bref, il est lui aussi porteur de cohésion sociale.

Du concept à la réalité : enjeux, moyens, difficultés.

La sphère politique peut insuffler une avancée en terme de développement durable, dans un contexte où l'économie, l'écologie et le social ne convergent pas souvent. Il s'agit de rechercher une stratégie de " cercle vertueux " entre ces trois pôles, afin de parvenir à une cohérence de l'activité humaine.

Pour rendre cette avancée effective, il faudra la relayer par des actions émanant des autres sphères : les citoyens et (pourquoi pas ?) les entreprises. Mais il devra s'agir d'actions responsables, sincères, affranchies des individualismes égoïstes.

(Suite de la page 12)

Gouvernance

Le thème de la gouvernance est d'ores et déjà un thème central du débat, selon l'agenda 21, il s'agit de " *faire avancer la démocratie : les débats, la participation des citoyens* ", en construisant des espaces, des méthodes et des instruments de négociation.

L'idéal serait d'organiser des débats publics au sein des communes et notamment avec les associations, la difficulté étant alors d'être suffisamment convaincant pour être mobilisateur.

Dans le concret, la prise de décision se fait par étape : le comité de pilotage avec l'aide des techniciens du Sicoval repère les enjeux et fixe les premiers objectifs, le conseil de communauté affine et valide ces directives et en dégage des programmes d'action ; lesquels sont ensuite amendés par le conseil de développement (composé en majeure partie de la société civile : associations, syndicats, assistance sociale, personnel de santé...)

Education

L'éducation, la sensibilisation du public et la formation *sont des préalables indispensables à la construction d'un développement durable*, selon les textes de l'Agenda 21.

Cela s'adresse à chaque citoyen et à tous les milieux professionnels ou administratifs : l'agriculteur est concerné car son métier l'amène à utiliser pesticides et engrais, mais aussi le transporteur routier et son carburateur mal réglé, l'imprimeur et son papier blanchi au chlore, la municipalité et l'isolation thermique de ses locaux communaux, les familles dans leurs appartements, tous devraient pouvoir agir en citoyens responsables de leur mode de vie.

Pour cela, la première étape concernerait l'information, afin de montrer au citoyen comment il peut concrètement agir dans sa vie quotidienne pour améliorer son environnement et favoriser le développement durable.

Mesure et veille

En terme de développement durable, les sources d'information ne permettent pas de répondre à toutes les questions :

- quels sont les apports et les désavantages des changements ?
L'ouverture d'une grande surface permet t'elle de créer de nouveaux emplois ou bien supprime t'elle surtout les emplois des artisans basés à proximité ?
- quels types de ressources utilisons nous pour notre consommation ?
Combien coûte, en consommation d'énergie, les produits proposés à la vente ? S'il s'agit de fraises d'Afrique du Sud venues par avion, elles sont sans doute beaucoup plus " chères " en émission de gaz à effets de serre que nos fraises locales...

Pour pouvoir faire avancer le débat, nous avons besoin d'accroître la connaissance que nous avons des systèmes et de leurs interdépendances. L'appréhension globale du développement ne peut se faire sans mettre en place un mécanisme de surveillance, avec des indicateurs, des outils de mesure des phénomènes.

Evolution technologique

Le Sicoval dispose d'une forte dynamique économique, c'est un terrain attractif pour les entreprises de haute technologie ; et il dispose également d'une importante zone rurale.

Ce terrain paraît donc propice à l'évaluation des potentialités du changement technologique à réduire les émissions polluantes et à susciter un usage efficient des ressources naturelles.

Les entreprises qui disposeraient de ce savoir faire seraient ensuite très bien placées pour aider les transferts de technologies que vont nécessiter les futures mesures de prise en compte des contraintes environnementales, en France, en Europe ou ailleurs.

Nathalie Berthélemy

Dimanche 28 septembre 2003

Les Randoales : une rencontre festive sur les chemins Tolosans

Le Sicoval organise le 28 septembre prochain " les Randoales ", randonnée animée et festive, en partenariat étroit avec les communes d'Auzeville, Castanet, Lacroix-Falgarde, Mervilla, Péchabou, Pechbusque, Ramonville, Rebigue, Vieille-Toulouse et Vigoulet-Auzil, les associations locales et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Haute-Garonne.

Alliant la joie de l'exercice en plein air à la découverte des paysages et du patrimoine, cette nouvelle édition placée cette année sous le thème " Terre crue, terre cuite " rassemblera randonneurs et habitants, non seulement au cours de 6 circuits (3 pédestres, 1 équestre et 2 VTT) que chacun pourra parcourir à son rythme, mais aussi autour d'un pique-nique et des multiples animations proposées (expositions, ateliers, jeux, lecture de poésie...).

Bénéficiant d'une affluence de plus en plus importante, les Randoales constituent un événement majeur dans l'animation du réseau des chemins de promenade et de randonnées. Elles contribuent à faire connaître les sentiers et, au-delà, participent à une meilleure perception du territoire.

Programme de la manifestation :

RANDONNEES

Renseignements : **05 62 24 10 67**

	Accueil participants	Départ participants	Retour participants
3 boucles pédestres : accueil et arrivée au Pigeonnier de la Comtesse à Ramonville			
Boucle familiale (8,5 km)	A partir de 8 h	Entre 10 h et 11 h	A partir de 15 h
Petite boucle (13,5 km)		Entre 9 h et 10 h	A partir de 15 h
Grande boucle (22 km)		Entre 8 h 30 et 9 h 30	A partir de 15 h
1 boucle équestre: accueil et arrivée au centre équestre de Vigoulet-Auzil			
Boucle équestre (19,5 km)	A partir de 8 h	A partir de 9 h 30	A partir de 15 h
2 boucles VTT: accueil et arrivée à la piscine municipale de Castanet			
Petite boucle (19,5 km)	A partir de 8 h	Entre 9 h et 9 h 30	A partir de 12 h
Grande boucle (42 km)		Entre 8 h et 9 h	A partir de 12 h

ANIMATIONS

Sites	Ramonville	Castanet	Auzeville	Vieille Toulouse
Début des animations	à partir de 15 h	à déterminer	à partir de 15 h	entre 12 h et 14 h



Communauté
d'Agglomération

ECO-CONSEILS VERRE

RAPPEL

- Avant de les mettre dans la CAISSETTE BLEU (pavillons)
 - Bien vider les emballages en verre, il n'est pas nécessaire de les laver,
 - Oter les couvercles, capsules, bouchons,...
 - Pensez à trier les pots et les bocaux.
- Jeter à la poubelle grise Ordures Ménagères :
 - vaisselle, porcelaines, vitres et miroirs, car ils ont des propriétés incompatibles avec le recyclage du verre,
 - les bris de verre, tessons de bouteilles cassés pour la sécurité des agents de collecte.
- Amener aux déchetteries :
 - les néons, car les vapeurs qu'ils contiennent doivent subir des traitement spécifiques

POUR TOUTE INFORMATION : 05-61-39-12-13

Autre rappel,

Nous informons les habitants de la commune que les poubelles ne doivent pas rester à l'extérieur des propriétés après le passage des bennes de ramassage. En les laissant trop longtemps sur la voie publique, elles peuvent être renversées ou causer des accidents.

RAPPEL DES HORAIRES DE TRAVAUX DE JARDINAGE ET BRICOLAGE

Extrait de l'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage :

Article 5 : « *les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ... ne peuvent être effectués que :*

- ↳ **Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30**
- ↳ **Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**
- ↳ **Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h**

Sécurité des personnes/Piscine (loi n° 2003-9 du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines.

A compter du 1er janvier 2004, les piscines enterrées non closes privées à usage individuel ou collectif doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité normalisé visant à prévenir le risque de noyade.

Par ailleurs, à compter de cette même date, le constructeur ou l'installateur d'une telle piscine doit fournir au maître d'ouvrage une note technique indiquant le dispositif de sécurité normalisé retenu dont le contenu sera défini par voie réglementaire d'ici au 4 avril 2003.

Pour les piscines enterrées non closes privées à usage individuel ou collectif installées avant le 1er janvier 2004, leurs propriétaires ont jusqu'au 1er janvier 2006 pour les équiper du dispositif de sécurité précité, sous réserve qu'existe à cette date un tel dispositif adaptable à leur équipement.

Enfin, il est précisé qu'en cas de location saisonnière de l'habitation, le dispositif de sécurité doit être installé au 1er janvier 2004.

Surfer vers Mervilla...

Le Sicoval, sous l'impulsion de la commission Communications vient d'étoffer son site Internet et l'ouvrir aux communes en leur réservant un espace pour informations ou annonces diverses. Voyons la démarche :

- rechercher le site www.sicocal.fr , on trouve là quantité d'informations sur le Sicoval.
- pour accéder aux communes il faut cliquer au centre sur [Atlas Interactif](#)
- une fenêtre s'ouvre; : choisir le thème [Communes](#)
- dans le sous-thème, choisir [Mervilla](#).

Le plan de la commune s'affiche alors. Vous pouvez vous déplacer, zoomer, chercher le nom des rues et même imprimer le plan que vous voyez. Sur la gauche vous avez des infos sur les transports (ici les taxis bus avec le mode d'emploi) ou les activités de la commune.

- en cliquant sur la [maison \(icône\)](#) en dessous du plan vous avez la Mairie qui se place sur le plan et en cliquant sur ce [point](#) vous obtenez d'autres informations sur la mairie : les horaires, la vie communale, etc...C'est cet espace qui est réservé aux communes. Par exemple, aujourd'hui 8 juin, en cliquant sur la rubrique [Bon à Savoir](#), on peut lire : Soirée grillades, Samedi 28 juin, 19h place de la Mairie

Nous allons envisager comment utiliser au mieux ce site.

Michel Terrissol

Rencontre avec les correspondants - défense

Le 16 avril dernier, grâce à l'initiative du Colonel Rénéric, délégué militaire départemental de la Haute-Garonne, au général Ladevèze, commandant la région Terre Sud-Ouest, à Monsieur Helle, président de l'Association des Maires de la Haute-Garonne, au Colonel Bonnet, chef de corps du 1er régiment de train parachutiste à Francazal et de M. Vandebussche, représentant du Préfet de Haute-Garonne, plus de 200 conseillers municipaux élus correspondants défense dans chaque municipalité de Haute-Garonne, ont été invités à une journée de rencontre riche en informations concernant leur rôle de correspondant-défense, « relais », « référent » entre le monde de la défense et leurs concitoyens.

Cette journée au 1er RTP-Francazal a bien montré la volonté des pouvoirs publics de développer des relations plus marquées entre la société et les forces armées et de répondre à ce besoin légitime de proximité et d'information attendu par les Français sur les sujets de défense et sa nouvelle loi de Programmation Militaire.

Anne-Marie BATAILLE, correspondant-défense.

INFOS CENTRE DE LOISIRS DU SICCA

Le Centre de Loisirs des vacances d'été fonctionnera:

- ♦ Du 30 juin au 1er août 2003 à l'école de Péchabou (date limite d'inscription : avant le 25 juin 2003)
- ♦ Du 4 au 29 août 2003 à l'école de Vieille-Toulouse (date limite d'inscription : avant le 15 juillet 2003)

Les bulletins d'inscription ainsi que les tarifs sont disponibles en Mairie ou auprès de l'école fréquentée par les enfants de la commune.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LA DATE LIMITE.

P.I.J : Point Information Jeunesse

Plusieurs points information jeunesse ont été créés sur le Sicoval afin de faciliter l'accès à l'information pour les jeunes de 15 à 29 ans et mettre à leur disposition une documentation fiable et pratique dans des domaines variés : citons par exemple la recherche d'un travail pendant les vacances, ou la recherche d'un logement étudiant ou comment partir au pair en pays étranger...

Un centre P.I.J existe à Castanet à l'hôtel de Ville. Il en existe aussi un à Ramonville, Escalquens et Montgiscard.

Une exposition itinérante sur le Sicoval permet de mieux connaître le réseau P.I.J et les différents services qui sont proposés concernant tous les domaines de la vie quotidienne.

Le marché de Vieille-Toulouse !

Le marché de plein vent de Vieille-Toulouse a un an !

Tous les mardis de 16 h à 19 h, sur la place du Village, ses commerçants vous attendent avec des produits de qualité.

Au rendez-vous maintenant ;

- ♦ Deux nouveaux primeurs
- ♦ Charcutier
- ♦ Boucher
- ♦ Boulanger
- ♦ Volailleur
- ♦ Crémier
- ♦ Viticulteur
- ♦ Fleuriste et autres produits naturels.

Les permanences à la Maison des Parents du Lauragais

Tous les samedis, hormis les vacances scolaires, La Maison des Parents du Lauragais tient une permanence 7 grand rue à Montgiscard.

De 9 h 30 à 11 h 30, des personnes bénévoles accueillent, informent, orientent les visiteurs : des parents et grands-parents qui viennent discuter, autour de la parentalité ou parler d'un problème qui les préoccupe.

On vient à ces permanences sans rendez-vous ; on peut aussi téléphoner au 06.78.55.13.73 pendant ces heures.

Les accueillants sont des personnes formées à l'écoute et ayant suivi un stage sur la communication dans la famille. La confidentialité est une des règles de l'association. Les visiteurs ne sont pas tenus de décliner leur identité ; autrement dit, ils peuvent grader l'anonymat s'ils le souhaitent. Il est parfois plus facile de confier ses inquiétudes à une personne non connue qu'à un proche ou même à un ami, car celle-ci n'a aucun à-priori et va pouvoir écouter sans jugement et avec la distance nécessaire ; cette distance qui pourra permettre au visiteur de réfléchir et de trouver ses propres solutions en comptant sur des ressources personnelles dont elle n'a pas toujours conscience.

En complément, une deuxième permanence est tenue tous les mardis de 12 h à 14 h, mais uniquement au téléphone au 05.62.71.12.76.

LE TREMPLIN

Association Intermédiaire

**Permanence de Castanet
Résidence Les Ormes Bâtiment A
31320 CASTANET TOLOSAN**

☎ 05.62.81.90.41

Fax : 05.62.71.01.56

**Du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures 30
Mardi et Vendredi de 14 heures à 17 heures**

DEMANDEURS D'EMPLOI

Nous vous proposons :

- ♦ Du travail pour vous dépanner
- ♦ Une aide pour la recherche d'un emploi durable
- ♦ Une aide pour vos démarches administratives

UTILISATEURS

EMPLOIS FAMILIAUX :

- ♦ Ménage, repassage, jardinage, garde d'enfants (plus de 3 ans)

Pour ces emplois, une réduction d'impôts pouvant atteindre 3 430 € par an maximum.

AUTRES TRAVAUX

- ♦ Petits travaux de peinture, tapisserie, montage de meubles, aide aux déménagements

Pour ces emplois, pas de réduction d'impôts.

**Association Le Tremplin siège social Les Ormes Bât A1
31320 CASTANET TOLOSAN ☎ 05.61.81.90.41
Site Internet : <http://le.tremplin.free.fr>**

Renseignements pratiques

Pour être inscrit sur les listes électorales,

Vous devez vous présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité, de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile et le cas échéant, de votre ancienne carte d'électeur.

Attention, pour voter à Mervilla en 2004, vous devez vous inscrire avant le 31 décembre 2003.

Recensement militaire,

Jeunes filles, jeunes garçons, vous venez d'avoir 16 ans. Vous devez vous faire recenser dans les trois mois qui suivent votre anniversaire. Le recensement est un devoir qui donne des droits. Etre recensé permet l'inscription sur les listes électorales. Cela permet également d'effectuer la journée d'appel de préparation à la défense dont le certificat délivré à l'issue est indispensable à la constitution de dossiers relevant du public (inscription au bac, permis de conduire, concours de la fonction publique). Pour tout renseignements, contacter la mairie.

Carte d'identité et Passeport,

Les vacances estivales se rapprochant nous vous demandons d'être très vigilants en ce qui concerne votre dépôt de demande de passeport et de carte d'identité. En effet, les services de la Préfecture nous ont informé qu'à l'heure actuelle le délai d'instruction pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité est de 2 mois minimum.

Infos Etat-Civil

Mariage célébré le 3 mai 2003
entre David GARAIL et Christine MARENGO

Naissance :
13 février 2003 :
Théo, Etienne LAGOUARDE.

Décès :
10 avril 2003 :
Jacques, Fernand, Louis, Armand
de PLANET

A NOTER !

PHARMACIES DE GARDE

☞ Juin 2003

- ◇ 1 : Pharmacie Popineau : avenue de Toulouse à Castanet : 05.61.27.77.69
- ◇ 8-9 : Pharmacie Babouchian : 5 avenue d'Occitanie à Ramonville : 05.61.73.22.82
- ◇ 15 : Pharmacie Durou : 31 chemin de l'Église à Auzeville : 05.61.73.46.92
- ◇ 22 : Pharmacie Lepargneur : 7 avenue d'Occitanie à Péchabou : 05.34.66.29.01
- ◇ 29 : Pharmacie Buisson : Place Pablo Picasso à Ramonville : 05.61.73.40.30

☞ Juillet 2003

- ◇ 6 : Pharmacie Etesse : 14 bd des Genêts à Castanet : 05.62.19.11.60
- ◇ 13-14 : Pharmacie Martineau : Rond Point S. Allende à Ramonville : 05.61.75.92.56
- ◇ 20 : Pharmacie Babouchian : 5 avenue d'Occitanie à Ramonville : 05.61.73.22.82
- ◇ 27 : Pharmacie Tolosane : 20 avenue Tolosane à Ramonville : 05.61.73.20.71

☞ Août 2003

- ◇ 3 : Pharmacie Lauragais : 36 avenue du Lauragais à Castanet : 05.61.27.75.85
- ◇ 10 : Pharmacie Fedou : 5 place Clémence Isaure à Castanet : 05.61.27.86.53
- ◇ 15 : Pharmacie Popineau : avenue de Toulouse à Castanet : 05.61.27.77.69
- ◇ 17 : Pharmacie Popineau : avenue de Toulouse à Castanet : 05.61.27.77.69
- ◇ 24 : Pharmacie Lepargneur : 7 avenue d'Occitanie à Péchabou : 05.34.66.29.01
- ◇ 31 : Pharmacie Sperte : 63 avenue de Toulouse à Ramonville : 05.61.73.31.57

☞ Septembre 2003

- ◇ 7 : Pharmacie Durou : 31 chemin de l'Église à Auzeville : 05.61.73.46.92
- ◇ 14 : Pharmacie Buisson : Place Pablo Picasson à Ramonville : 05.61.73.40.30
- ◇ 21 : Pharmacie Etesse : 14 bd des Genêts à Castanet : 05.62.19.11.60
- ◇ 28 : Pharmacie Tolosane : 20 avenue Tolosane à Ramonville : 05.61.73.20.71

☞ Octobre 2003

- ◇ 5 : Pharmacie Fedou : 5 place Clémence Isaure à Castanet : 05.61.27.86.53
- ◇ 12 : Pharmacie Martineau : Rond Point S. Allende à Ramonville : 05.61.75.92.56
- ◇ 19 : Pharmacie Lauragais : 36 avenue du Lauragais à Castanet : 05.61.27.75.85
- ◇ 26 : Pharmacie Babouchian : 5 avenue d'Occitanie à Ramonville : 05.61.73.22.82

☞ Novembre 2003

- ◇ 1-2 : Pharmacie Durou : 31 chemin de l'Église à Auzeville : 05.61.73.46.92
- ◇ 9-11 : Pharmacie Sperte : 63 avenue de Toulouse à Ramonville : 05.61.73.31.57
- ◇ 16 : Pharmacie Popineau : avenue de Toulouse à Castanet : 05.61.27.77.69
- ◇ 23 : Pharmacie Lepargneur : 7 avenue d'Occitanie à Péchabou : 05.34.66.29.01
- ◇ 30 : Pharmacie Buisson : Place Pablo Picasson à Ramonville : 05.61.73.40.30

☞ Décembre 2003

- ◇ 7 : Pharmacie Etesse : 14 bd des Genêts à Castanet : 05.62.19.11.60
- ◇ 14 : Pharmacie Tolosane : 20 avenue Tolosane à Ramonville : 05.61.73.20.71
- ◇ 21-25 :: Pharmacie Fedou : 5 place Clémence Isaure à Castanet : 05.61.27.86.53
- ◇ 28 : Pharmacie Martineau : Rond Point S. Allende à Ramonville : 05.61.75.92.56

☞ Janvier 2004

- ◇ 01 : Pharmacie Martineau : Rond Point S. Allende à Ramonville : 05.61.75.92.56

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES :

- ↳ Mairie :
Tél : **05.61.73.29.85**
Fax : **05.62.19.08.27**
E-mail : mairie.mervilla@wanadoo.fr
- ↳ Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux de Castanet (S.I.E.C.C) :
05.62.88.36.14
- ↳ Syndicat Intercommunal des Coteaux de Castanet (S.I.C.C.A) :
05.61.75.75.65
- ↳ Déchetterie du SIVOM de Labège :
06.71-77.59.78
- ↳ Bureau de Poste de Castanet-Tolosan :
05.62.71.70.20
- ↳ Trésorerie Principale de Castanet-Tolosan
05.62.71.90.20

URGENCES :

- ↳ Gendarmerie de Castanet :
05.61.81.73.26 ou 17
- ↳ Pompiers :
18
- ↳ SAMU :
15
- ↳ EDF Dépannage :
05.61.27.02.88 ou 36 31
- ↳ GDF Dépannage :
05.61.27.08.66 ou 36 30

FÊTE DE LA SAINT JEAN

Vu le succès de la soirée grillade de l'année dernière et à la demande quasi générale, nous avons décidé de renouveler cette rencontre conviviale le **samedi 28 juin 2003** en fin d'après-midi et soirée avec :

- **À 19 h 30 : apéritif sur la place de la Mairie**
- **À partir de 20 h : soirée grillade**

La Mairie prendra en charge boissons, grillades et desserts. Nous demandons à chaque famille participante d'apporter soit une salade nature soit une entrée salée pour partager ou échanger avec les autres.

Il faudra amener vos couverts et ceux qui le peuvent, tables et chaises d'extérieur.

